

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-386 du 28 Novembre 1995

Chargeant Monsieur Wallis M. ZOUMAROU,
Ministre de l'Industrie et des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim
de Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des
Finances pour compter du 25 Novembre
1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E

Article 1er.- Pour compter du 25 Novembre 1995, Monsieur Wallis M. ZOUMAROU, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Novembre 1995

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination et de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 MIPME-MF 6
SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-